

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02197 Numéro SIREN : 890 509 326 Nom ou dénomination : A.C.E AMENAGEMENT CONSTRUCTION ETUDE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004492

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2022

B-4492

Désignation de l'entreprise		SASU AMENAGEMENT-CONSTRUCTION-ETUDE A91 AVENUE DES PINS D'ALEP												Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		30100 ALES													
SIRET		8 9 0 5 0 9 3 2 6 0 0 0 1 7													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		11									
						Exercice N clos le 30092022		Exercice N-1 clos le 30092021							
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012											
		014		016											
	Immobilisations corporelles*	028		030											
	Immobilisations financières* (1)	040	2 553	042		2 553		2 400							
	Total I (5)	044	2 553	048		2 553		2 400							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066											
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	180 587	070		180 587		177 031							
		072	23 704	074		23 704		17 781							
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084	180 268	086		180 268		39 998							
	Charges constatées d'avance *	092	821	094		821		8 116							
	Total II	096	385 379	098		385 379		242 927							
	Total général (I + II)	110	387 932	112		387 932		245 327							
PASSIF						Exercice N NET		Exercice N-1 NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000									
	Ecart de réévaluation	124													
	Réserve légale	126	100												
	Réserves réglementées*	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		29 131											
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136	73 413		29 231										
	Provisions réglementées	140													
Total I	142	103 644		30 231											
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	47 157		119										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	3 443												
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	112 975		117 746										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	40 000	)	172	120 712		97 230							
	Produits constatés d'avance	174													
Total III	176	284 287		215 095											
Total général (I + II + III)		180	387 932		245 327										
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 400	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	36 910									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	153									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU AMENAGEMENT-CONSTRUCTION-ETUDE A		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092022		Exercice N-1 clos le 30092021	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	733 752
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	321
					1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	734 073
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	582 242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 319	244	2 796
	Rémunérations du personnel *			250	40 647
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	14 236
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	21
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	639 941
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	94 132
	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	215
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	20 504
					5 326
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	73 413
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	73 413
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	20 504
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écart de valeurs liquidatives sur OPC *		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			
ZFA NG (44. quatuorcièmes)		345			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987			
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991			
Investissements outre-mer		344			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		993			
Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)		127			
dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1			352	93 917
	Déficit col. 2			354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	93 917
				372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **387 932** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **734 073** euros
 - un total charges de **660 660** euros
 - dégage un résultat de **73 413** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2021**
- finit le **30/09/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SASU AMENAGEMENT-CONSTRUCTION-ETUDE A.C.E.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU AMENAGEMENT-CONSTRUCTION-ETUDE A						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	2 400	482	153	484		486	2 553		
TOTAL		490	2 400	492	153	494		496	2 553		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

A.C.E AMENAGEMENT CONSTRUCTION ETUDE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 91 avenue des Pins d'Alep, 30100 ALES
890 509 326 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 JANVIER 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 73 413 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

73 413 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 102 544,00 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

